



Paris, le 19 février 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE

FORMATION : DEUX ACCORDS SIGNÉS PAR LES PARTENAIRES SOCIAUX

La FFB, BATI-MAT-TP CFTC, la CFE-CGC BTP et FO CONSTRUCTION se félicitent des deux accords négociés depuis quelques mois et signés le 14 février par les partenaires sociaux dans le domaine de la formation : l'un concernant le Bâtiment et Travaux Publics, relatif à la formation professionnelle initiale ; l'autre concernant le Bâtiment, portant sur la reconversion professionnelle.

Le premier accord interbranche du Bâtiment et des Travaux Publics pour la formation professionnelle initiale structure et adapte le CCCA-BTP aux effets de la réforme. Il fixe les modalités de financement de la contribution correspondante et incite les associations régionales paritaires gestionnaires des CFA à se regrouper au sein d'une association de moyen afin de mutualiser leurs moyens pour mieux répondre aux besoins des services en matière pédagogiques, juridique et de communication.

Le second accord concerne le dispositif Pro A en application de la Loi du 5 septembre 2018. Selon une logique générale, il permet la mobilité interne des salariés dans leur entreprise et dans le secteur au regard notamment du développement du numérique et des défis de la construction durable.

Depuis toujours, nos organisations affirment que leur seul objectif est l'accompagnement des artisans, des entreprises et des salariés du secteur dans les domaines de l'emploi et de la formation. C'est pourquoi, en dépit de certaines turbulences stériles initiées par d'autres, nous maintenons le cap que nous nous sommes fixé : adapter au mieux les outils de la branche aux effets de la réforme en gardant en seule ligne de mire les besoins des entreprises et de leurs salariés dans ces deux domaines